



# Lettre ouverte à M. Penicaud et J. Bassères

7 avril 2020



Paris, le 06/04/2020

Lettre ouverte à

**Madame Muriel PÉNICAUD ministre du Travail**

**Monsieur Jean Bassères Directeur Général de Pôle Emploi**

Madame La Ministre du Travail,

Monsieur Le Directeur Général de Pôle Emploi,

Nous vous demandons d'intervenir en urgence afin d'autoriser l'actualisation automatique des demandes d'emploi jusqu'à la fin du confinement et l'octroi d'une allocation chômage exceptionnelle à tous les demandeurs et demandeuses d'emploi.

En effet, depuis le 28 mars 2020 du fait de l'ouverture de l'actualisation, un travail supplémentaire est arrivé en agence générant comme chaque mois un « conflit », entre les éléments déclarés par les demandeur·ses d'emploi et les pièces justificatives fournies.

Ce travail s'ajoute aux très nombreuses demandes d'allocations générées par cette crise sanitaire, et qui sont en attente de traitement car n'ayant pu se liquider automatiquement.

Le service chargé de l'indemnisation déjà en sous-effectif en temps normal, ne peut plus fonctionner avec du personnel en moins et ce surcroît d'activité.

Pôle Emploi ne pourra pas assurer le calcul et le versement des allocations sans retard.

Nous demandons donc l'actualisation automatique des demandeur·ses d'emploi jusqu'à la fin du confinement, pour pallier à ces retards et manque de personnel.

Par ailleurs sur site et en télétravail, nous recevons beaucoup d'appels et de mails désespérés de personnes qui n'auront aucun revenu et ne pourront pas vivre dans le mois qui vient.

Devront-elles se sacrifier et accepter tout emploi alimentaire au risque de mettre en péril leur santé, celle de leurs proches et des collègues rencontré·es au cours de ce travail quasi imposé ?

Pour ces raisons impérieuses, nous vous demandons d'intercéder auprès de Monsieur le premier Ministre afin qu'il autorise exceptionnellement tout·e inscrit·e à Pôle Emploi, indemnisé·e ou non, à percevoir un minimum de 1500 euros, comme cela a été proposé aux indépendant·es. L'égalité de traitement entre les différents statuts y gagnerait.



Paris, le 06/04/2020

**Lettre ouverte à**

**Madame Muriel PÉNICAUD ministre du Travail**

**Monsieur Jean Bassères Directeur Général de Pôle Emploi**

Madame La Ministre du Travail,

Monsieur Le Directeur Général de Pôle Emploi,

Nous vous demandons d'intervenir en urgence afin d'autoriser l'actualisation automatique des demandeurs d'emploi jusqu'à la fin du confinement et l'octroi d'une allocation chômage exceptionnelle à tous·tes les demandeurs et demandeuses d'emploi.

En effet, depuis le 28 mars 2020 du fait de l'ouverture de l'actualisation, un travail supplémentaire est arrivé en agence générant comme chaque mois un « conflit », entre les éléments déclarés par les deman·deu·r·ses d'emploi et les pièces justificatives fournies.

Ce travail s'ajoute aux très nombreuses demandes d'allocations générées par cette crise sanitaire, et qui sont en attente de traitement car n'ayant pu se liquider automatiquement.

Le service chargé de l'indemnisation déjà en sous-effectif en temps normal, ne peut plus fonctionner avec du personnel en moins et ce surcroît d'activité.

Pôle Emploi ne pourra pas assurer le calcul et le versement des allocations sans retard.

Nous demandons donc l'actualisation automatique des deman·deu·r·ses d'emploi jusqu'à la fin du confinement, pour pallier à ces retards et manque de personnel.

Par ailleurs sur site et en télétravail, nous recevons beaucoup d'appels et de mails désespérés de personnes qui n'auront aucun revenu et ne pourront pas vivre dans le mois qui vient.

Devront-elles se sacrifier et accepter tout emploi alimentaire au risque de mettre en péril leur santé, celle de leurs proches et des collègues rencontré·e·s au cours de ce travail quasi imposé ?

Pour ces raisons impérieuses, nous vous demandons d'intercéder auprès de Monsieur le premier Ministre afin qu'il autorise exceptionnellement tout·e inscrit·e à Pôle Emploi, indemnisé·e ou non, à percevoir un minimum de 1500 euros, comme cela a été proposé aux indépendant·e·s. L'égalité de traitement entre les différents statuts y gagnerait.

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/Lettre-ouverte-a-M-Penicaud-et-J-Basseres>